Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 056-215601295-20260203-06022026-DE

COMMUNE DE MENEAC
MAIRIE
10 RUE DE LA REPUBLIQUE
56490 MENEAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 03 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 16

Date de convocation :

27/01/2026

Le **03 Février 2026**, le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PICHARD, Maire.

Présents : Mme MOREUL, Mme RECOURSE, Mme CONOIR, Mme MAINGUY, Mme SELLIN, Mme RISSEL, Mme TERRAT, Mr LIMOUX, Mr CHAUMORCEL, Mr RIO, Mr ECHELARD, Mr GUEHENNEUX, Mr RONXIN, Mr BARRE, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mr DINEL a donné pouvoir à Mme MOREUL,

Absents : Mr GAUTIER, Mme DORE, Mme DECUYPERE

Secrétaire de séance : Mr RONXIN Alphonse

Objet de la délibération :

06/04/2026 : Affectation du résultat 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 09/02/2026

Et publication ou notification du : 09/02/2026

Le Maire

Mr PICHARD Michel

Mr Le Maire présente au conseil municipal la proposition d'affectation de résultat

	RÉSULTAT CA 2024	AFFECTATION A LA S.I	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A RÉALISER 2025	SOLDE DES RESTES A RÉALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RÉSULTAT
INVESTISSEMENT	-84 532,21		117 612,60	RAR Dépenses 936 057,96 / Recettes 243 000,00	-693 057,96	-659 977,57
FONCTIONNEMENT	658 833,75	378 280,01	369 426,12			649 979,86

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit)
Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	**649 979,86**
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	**649 979,86**
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	**0,00**
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R002)	**0,00**
Total affecté au c/ 1068 :	**649 979,86**
Pour mémoire	
Résultat d'investissement reporté au BP 2026, ligne R001	**33 080,39**
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	
Déficit à reporter (ligne D002)	**0,00**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **Décide** d'affecter le résultat tel que présenter ci-dessus

VOTE :
Pour : 16 / Contre : 0 / Abstention : 0